

# LE PRIX COURANT

REVUE HEBDOMADAIRE

Commerce, Finance, Industrie, Assurance, Etc.

EDITEURS

Compagnie de Publications des Marchands Détailliers  
du Canada, Limitée,

Téléphone Est 1165,

MONTREAL...

Echange, reliant tous les services:

Montréal et Banlieue, \$2.50 )

ABONNEMENT: Canada et Etats-Unis, 2.00 ) PAR AN.

Union Postale, Frs. - 20.00 )

Bureau, de, Montréal: 89, rue, St-Denis.

Circulation amalgamée {  
Le Prix Courant,  
Le Journal des Marchands-Dé-  
tailleurs,  
Liqueurs et Tabacs,  
Tissus et Nouveautés.

Il n'est pas accepté d'abonnement pour moins d'une année.  
A moins d'avis contraire par écrit, adressé directement à  
nos bureaux, 15 jours au moins avant la date d'expiration l'a-  
bonnement est continué de plein droit.

Toute année commencée est due en entier.

L'abonnement ne cesse pas tant que les arrérages ne sont  
pas payés.

Tout chèque pour paiement d'abonnement doit être fait  
payable "au pair à Montréal."

Chèques, mandats, bons de poste doivent être faits pay-  
ables à l'ordre, de "Le Prix Courant".

Prière d'adresser les lettres, etc., simplement: comme suit

"LE PRIX COURANT", Montréal.

Fondé en 1887

LE PRIX COURANT, Vendredi, 18 Février, 1916.

Vol. XXIX.—No. 8.

## LA LOYAUTÉ DES EMPLOYÉS

A l'un de nos amis, gérant d'un grand magasin de Montréal et jouissant d'une excellente réputation, le propriétaire d'une autre maison de commerce importante offrait, dernièrement, une position similaire avec des appointements très élevés. Mais bien que ceux-ci fussent de beaucoup supérieurs à ceux qu'il touchait notre ami refusa cette offre. Prié de faire connaître la raison de ce refus il s'exprima à peu près en ces termes:

"Vous souvenez-vous du vieux M. Leblanc qui, il y a deux ans, travaillait encore pour vous? Vous l'avez congédié au bout de vingt années de service parce qu'il était trop âgé. On n'aurait pas fait cela dans notre maison: nous aurions gardé ce vieillard toute sa vie. Et Lenoir qui est chez vous depuis quinze ans? Vous avez diminué son salaire et il craint que vous ne lui fassiez prendre le même chemin que ce pauvre Leblanc. Si Lenoir travaillait chez nous il posséderait une part des bénéfices qu'il nous aurait aidé à faire, après trois années de service, et il compterait aujourd'hui à son actif, comme Leblanc, un joli petit capital sous forme d'actions de notre maison.

"Autre chose encore: Comme chez nous il y a dans votre magasin une horloge enregistreuse à l'usage des employés. Mais vous retenez deux cents par minute de retard, même à un petit commissionnaire qui gagne \$3 par semaine. Nous ne voulons pas non plus que nos employés arrivent en retard, mais nous nous contentons d'écrire sur une ardoise, placée près de l'horloge, les noms des retardataires qui ne peuvent donner de bonnes raisons pour se disculper.

"Et vous serez sans doute surpris d'apprendre qu'il n'y a pas eu un nom sur l'ardoise depuis trois mois. Nos commis font tout leur possible pour arriver à l'heure parce qu'ils sont loyaux envers leur patron. Quand l'un de vos employés ne vient pas au magasin vous lui retranchez son salaire. Or, savez-vous ce que l'on fait chez nous?

"Nous envoyons chez l'absent une personne qui, s'il est malade, fait le nécessaire pour qu'il soit bien soigné jusqu'à guérison complète. Nous donnons des vacances à nos commis, mais nous leur payons leur salaire d'avance, tandis que vous le gardez jusqu'à leur retour. Il est évident que vous ne les croyez pas loyaux.

"Vous voyez quelles différences il y a entre les deux maisons. Chez nous chaque commis comprend que le patron s'intéresse à nous et sympathise avec nous. Nous sommes absolument certains qu'en cas de difficultés le patron fera tout ce qu'il pourra pour nous aider. Et si je vous ai parlé aussi franchement, c'est bien autant pour votre avantage que pour celui de vos employés."

Notre ami avait grandement raison. La loyauté des employés envers leur employeur est ordinairement le résultat de la conviction, existant chez eux, qu'il est, lui aussi, loyal.

Nous connaissons un magasin où l'arrivée des commis n'est pas vérifiée mécaniquement. Ceux-ci doivent être à leur poste à 8 heures du matin pour nettoyer. Leur patron ne critique jamais ce qu'ils font et donne rarement un ordre, mais il est le premier sur les lieux le matin et si l'un des employés chargé d'un ouvrage quelconque néglige de le faire, il le remplace sans rien dire. S'il veut que les marchandises soient époussetées, il ôte son paletot et se met à la besogne. Mais à peine a-t-il commencé que ses commis, comprenant la leçon, viennent le remplacer.

La plupart de ses commis arrivent au magasin de cinq à dix minutes avant l'heure réglementaire. Ils aiment leur patron et sont heureux de se dévouer pour lui.

Pour nous résumer nous nous permettrons de donner ces petits conseils aux marchands: "Ne faites pas travailler vos commis pour vous, faites-les travailler

Reconnu partout pour le  
meilleur de tous les  
tabacs à chiquer.

TABAC  
**STAG**  
A CHIQUER